En bref... la Communauté économique européenne

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **44 (1964)**

Heft 4: **La sous-traitance et la main-d'œuvre étrangère**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EN BREF... *La Communauté économique européenne*

L'échéance du 15 décembre

La Communauté des Six a adopté, en cette fin d'année, une nouvelle fois la méthode du « marathon » pour forcer d'importantes décisions dans le domaine de l'agriculture. Les Six ayant fixé en été la date du 15 décembre pour déterminer les prix communautaires des céréales, la France a demandé en novembre, de manière impérative, le respect de cette échéance. Après quelques atermoiements, l'Allemagne fédérale — qui hésite depuis deux ans à abaisser son prix du blé au niveau proposé par la Commission de la C.E.E. — a décidé, au début décembre, de débloquer la discussion par une série de nouvelles propositions. Le débat s'est cependant compliqué par la présentation de nouvelles exigences de la part de l'Italie. Pour venir au bout de tous ces problèmes, les ministres de la C.E.E. ont décidé le 1er décembre de siéger presque sans interruption jusqu'à Noël : sans prix de blé, il ne peut y avoir de politique agricole commune.

Liste d'exception « pondéreuse »

Les « Six » étaient confrontés en novembre avec une autre échéance, presqu'aussi importante : selon un accord agréé par tous, les pays membres du GATT devaient présenter le 16 novembre la liste des produits à exclure de la négociation Kennedy. La mise au point de cette liste faillit causer une crise majeure au sein de la C.E.E., pendant une discussion-marathon qui dura cinq jours et une nuit entière et qui vit aux prises le clan libre-échangiste (Allemagne-Benelux) avec la coalition protectionniste italo-française. Finalement, les « Six » aboutirent à un compromis assez satisfaisant pour eux, mais qui l'est beaucoup moins pour les partenaires du GATT, puisque leur liste, jugée « pondéreuse », comprend 20 % des produits industriels importés et pose un grand nombre de conditions difficiles à remplir. Néanmoins, la Communauté a respecté l'échéance du 16 novembre et prouvé qu'elle entend poursuivre le Kennedy-round.

Fusion renvoyée sine die

A diverses reprises, les « Six » se sont efforcés au cours de ces deux derniers mois de trouver un compromis dans l'épineuse question de la fusion des trois exécutifs (C.E.E., C.E.C.A. et Euratom) et notamment du « siège » des diverses institutions. On sait que le Luxembourg réclamait, en guise de compensation pour la perte de la C.E.C.A., le transfert du Parlement des « Six » de Strasbourg à Luxembourg. Or, cette solution ne plait guère à la France et elle s'est, au surplus, heurtée à l'hostilité des parlementaires qui préfèrent siéger à Bruxelles ou à Strasbourg. Ne pouvant obtenir satisfaction, le Luxembourg a fait savoir au début décembre qu'il ne peut se rallier à la fusion des exécutifs. C'est l'impasse totale ; le projet est ainsi ajourné sine die, en attendant des jours et, surtout, une idée meilleure.

Autriche, Nigéria, Turquie

Sur le plan des relations extérieures, il y a peu de choses à signaler pour les deux derniers mois. Dans l'attente des décisions agricoles, la C.E.E. a mis un grand nombre de dossiers au « frigo ». C'est notamment le cas pour l'Espagne et les trois pays du Maghreb. La première série de négociations entre la Commission Hallstein et le Nigéria s'est terminée sans résultat, la France mettant des conditions difficiles à satisfaire. Les six ministres ont discuté à deux reprises le cas autrichien sans pouvoir se mettre d'accord. Il convient, toutefois, de relever la date du 1er décembre, où l'association de la Turquie avec le Marché commun est officiellement entrée en vigueur ; c'est deux ans après la Grèce, le second pays associé à la Communauté.

Conjoncture stabilisée

La conjoncture s'est stabilisée dans les six pays. La hausse des prix se poursuit certes, mais à un rythme moins accéléré qu'au printemps dernier. Les ministres de l'économie et des finances des « Six » ont ainsi pu constater cet automne qu'aucune nouvelle mesure ne s'imposait et qu'on peut se contenter de poursuivre les efforts de stabilisation en cours. M. Marjolin, vice-président de la Commission, a pu relever que les six pays ont largement suivi la recommandation adoptée le 14 janvier de ne pas augmenter les dépenses publiques de plus de 5 % par an.

L'Euratom en crise

L'année s'est fort mal terminée pour la Communauté atomique des Six. Malgré de longues discussions, les ministres de l'Euratom n'ont pu se mettre d'accord sur le budget de l'année prochaine. L'affaire se compliquait à la suite de la demande insistante de la France de procéder dès à présent à un réaménagement complet du second plan quinquennal de recherches dont la durée s'étend pourtant jusqu'en 1967. Certains pays, notamment la Hollande, désirant poursuivre l'œuvre entreprise dans le cadre du plan actuel, le débat s'est envenimé et a finalement tourné court. Le résultat c'est que l'Euratom doit commencer l'année 1965 sans budget voté et se contenter — en attendant les décisions ultérieures — d'avances provisoires fournies par les six gouvernements. Ce n'est guère réjouissant pour les chercheurs qui poursuivent une œuvre à longue haleine et qui ne sauraient vivre d'expédients et dans une insécurité prolongée.